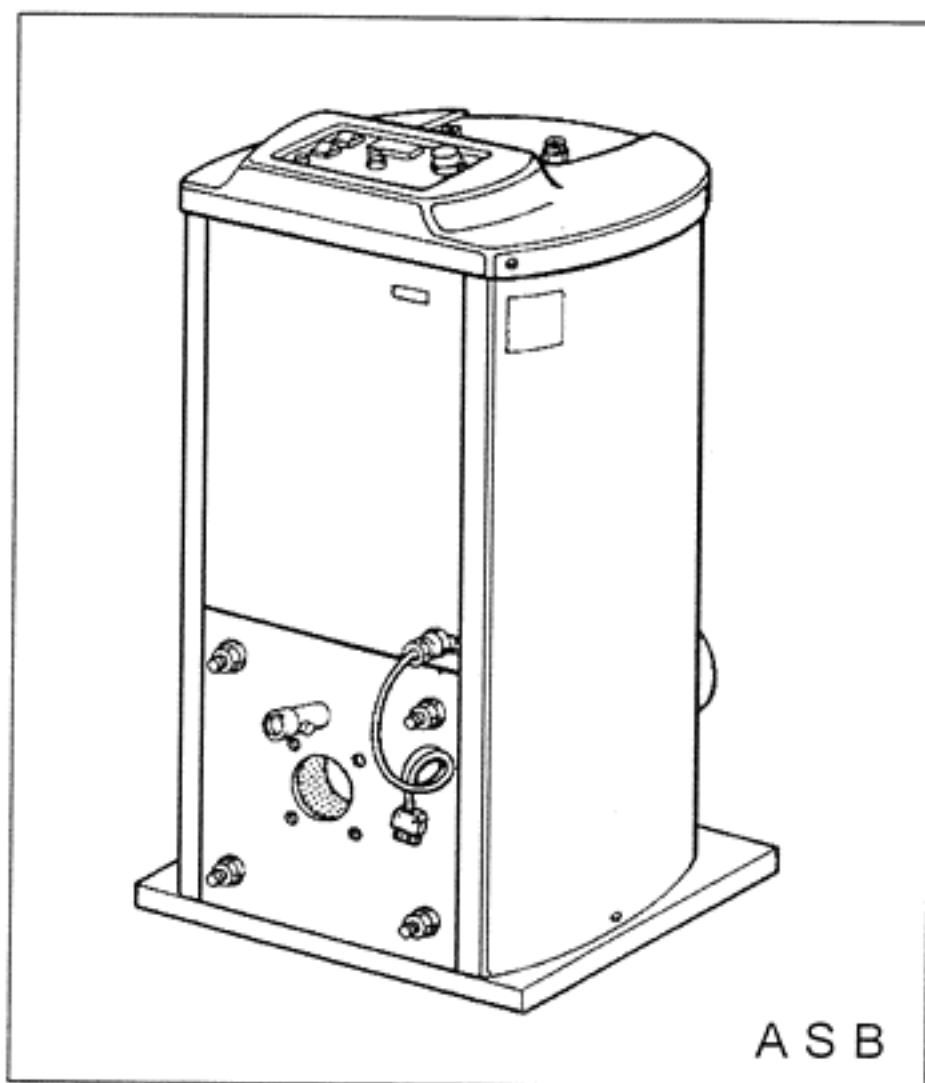


# NOTICE TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION EMPLOI ET ENTRETIEN



**Avant de procéder au remplissage du système chauffage, s'assurer que le ballon soit déjà rempli. Dans le cas contraire, le ballon risque de subir une déformation.**

# PERFORMANCE

## TABLE DES MATIERES

|   |   |        |
|---|---|--------|
| 1 | CARACTERISTIQUES TECHNIQUES .....         | pag. 3 |
| 2 | DIMENSIONS ET RACCORDS .....              | pag. 4 |
| 3 | COMPOSANTS ET RACCORD BRULEUR .....       | pag. 4 |
| 4 | CIRCUIT DES FUMÉES ET ISOLATION .....     | pag. 5 |
| 5 | INSTALLATION .....                        | pag. 6 |
| 6 | TABLEAU DE COMMANDE .....                 | pag. 8 |
| 7 | REPLISSAGE EN EAU DE L'INSTALLATION ..... | pag. 9 |
| 8 | ENTRETIEN .....                           | pag. 9 |
| 9 | NORMES ET INSTRUCTIONS .....              | pag. 9 |

# 1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La nouvelle chaudière Performance ASB23 est esthétique et moderne. Elle renferme dans un unique volume le foyer du brûleur et un ballon pour la production d'eau chaude.

Pour obtenir de la chaudière les meilleures prestations et assurer à tous ses composants la plus longue durée de vie, il est absolument nécessaire de suivre scrupuleusement les instructions de mise en place contenues dans ce manuel. Dans l'intérêt de notre clientèle, nous conseillons vivement que l'entretien ou les réparations éventuelles soient effectués auprès des centres d'après-vente où le personnel qualifiés et l'équipement appropriés sont disponibles.

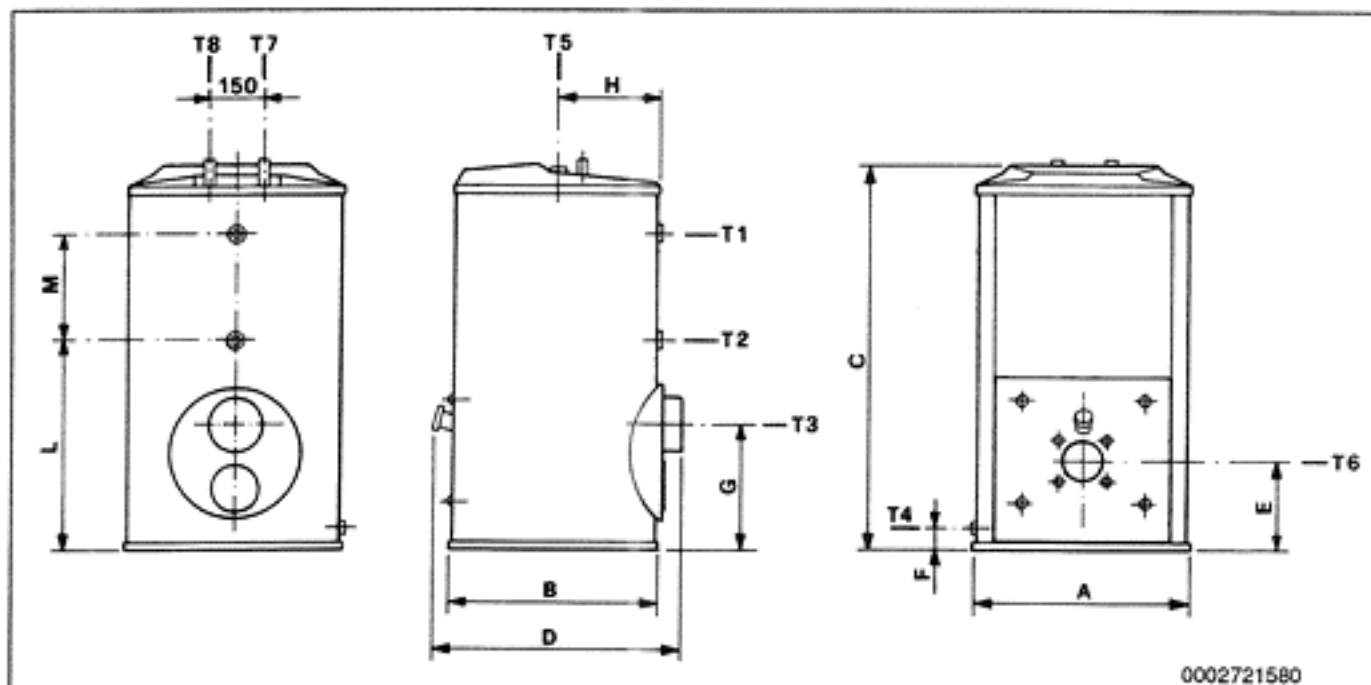
## Caractéristiques techniques

|  |                    |                 |
|--|--------------------|-----------------|
| Modèle   |                    | ASB23           |
| Puissance thermique nominale du foyer (min. - max.)        | kW                 | 24 - 32         |
|  | kcal/h             | 20 640 - 27 520 |
| Puissance thermique utile nominale (min. - max.)           | kW                 | 21 - 28         |
|  | kcal/h             | 18 060 - 24 000 |
| Rendement thermique utile *)                               | %                  | 88              |
| Rendement à charge réduite de 30%                          | %                  | 87,5            |
| Pression limite d'exercice                                 | kPa                | 300             |
|  | bar                | 3               |
| Pression d'essai hydraulique                               | kPa                | 450             |
|  | bar                | 4,5             |
| Capacité d'eau   | dm <sup>3</sup>    | 70              |
| Surface d'échange thermique                                | m <sup>2</sup>     | 0,942           |
| Charge thermique spécifique (surface) (min. - max.)        | kW/m <sup>2</sup>  | 25,5 - 34       |
| Volume chambre de combustion                               | dm <sup>3</sup>    | 0,0256          |
| Charge thermique spécifique (volume)                       | kW/m <sup>3</sup>  | 939 - 1250      |
| Perte de charge côté fumée (min. - max.)                   | daPa               | 3 - 7           |
|  | mmH <sub>2</sub> O | 3 - 7           |
| Longueur conseillée du canon du brûleur                    | mm                 | 100             |
| Perte de charge côté eau ( $\Delta F$ 15 °C) (min. - max.) | kPa                | 80              |
|  | mmH <sub>2</sub> O | 80              |
| <b>Caractéristiques du ballon</b>                          |                    |                 |
| Capacité en eau  | dm <sup>3</sup>    | 70              |
| Portée maximale ECS (dans les 10 premières minutes) 1)     | l                  | 150             |
| Portée maximale ECS (on service continu) 1)                | l/h                | 300             |
| Puissance maximale d'échange                               | kW                 | 20              |
|  | kcal/h             | 17 200          |
| Surface d'échange thermique                                | m <sup>2</sup>     | 0,753           |
| Pression maximale d'échange                                | kPa                | 600             |
|  | bar                | 6               |
| Pression d'essai hydraulique                               | kPa                | 900             |
|  | bar                | 9               |
| Isolation thermique: épaisseur                             | mm                 | 60              |

1) Fluide primaire à 80 °C, eau à l'entrée 15 °C et ECS (Eau Chaude Sanitaire) à 45 °C.

\*) A la puissance nominale (max.)

## 2 DIMENSIONS ET RACCORDS



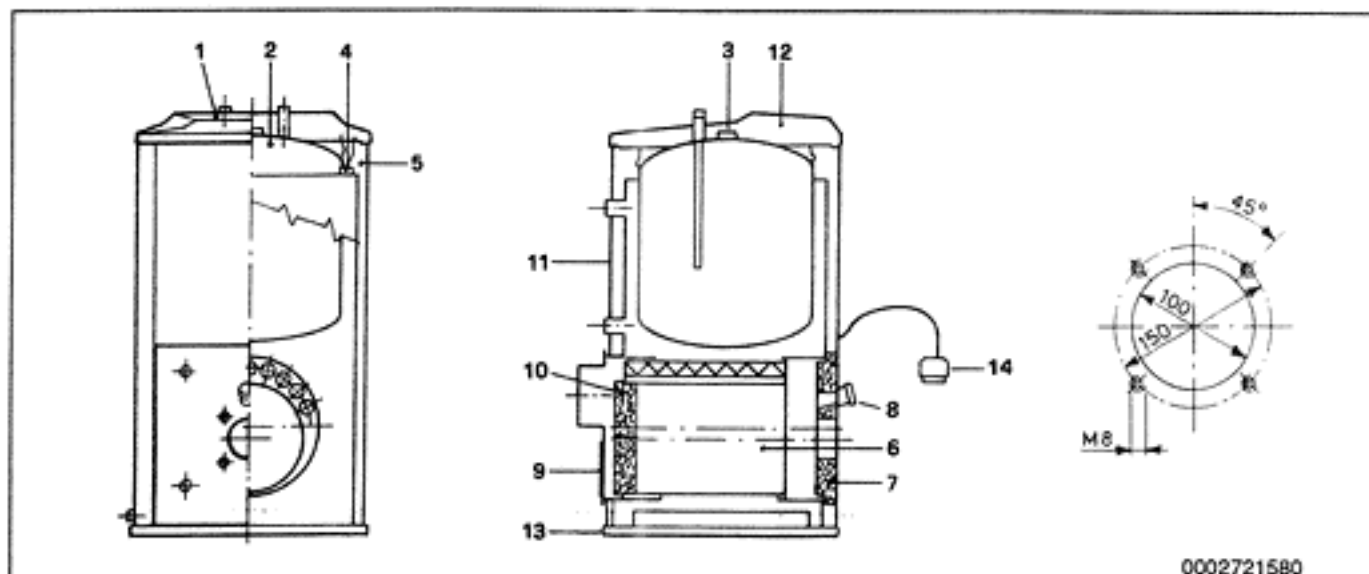
0002721580

T1 Départ chauffage  
T2 Retour chauffage  
T3 Raccord cheminée  
T4 Vidange chaudière

T5 Raccord  
T6 Plaque porte brûleur  
T7 Sortie de l'eau chaude sanitaire  
T8 Entrée de l'eau froide

| DIMENSIONS (mm) |     |      |     |     |    |     |     |     |     | RACCORDS |      |         |        |          |       |        |        |
|-----------------|-----|------|-----|-----|----|-----|-----|-----|-----|----------|------|---------|--------|----------|-------|--------|--------|
| A               | B   | C    | D   | E   | F  | G   | H   | L   | M   | T1       | T2   | T3      | T4     | T5       | T6    | T7     | T8     |
| 600             | 600 | 1100 | 720 | 247 | 62 | 350 | 295 | 535 | 300 | 1" F     | 1" F | Ø e 150 | 1/2" F | 1 1/4" F | Ø 100 | 3/4" M | 3/4" M |

## 3 COMPOSANTS ET RACCODS BRULEUR

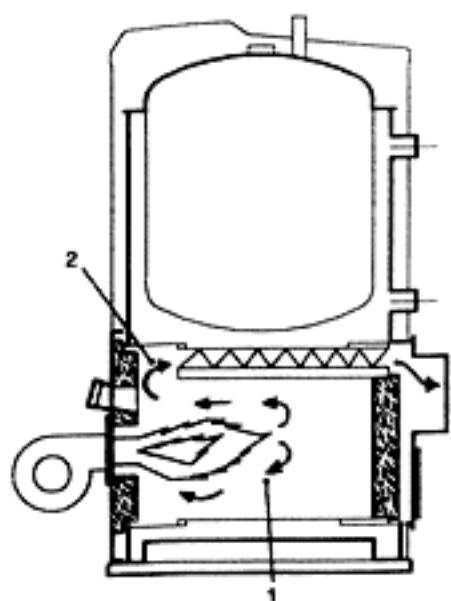


0002721580

1 Tableau de commande  
2 Ballon immergé  
3 Raccord  
4 Doigt de gant pour sondes  
5 Isolation en laine minérale  
6 Foyer chaudière  
7 Porte antérieure avec fibre céramique

8 Viseur de flamme  
9 Trappe de ramonage  
10 Isolation postérieur foyer  
11 Panneau chaudière  
12 Panneau avec tableau de commande  
13 Support chaudière  
14 Fiche de connection à 7 pôles

## 4 CIRCUIT DES FUMÉES ET ISOLATION



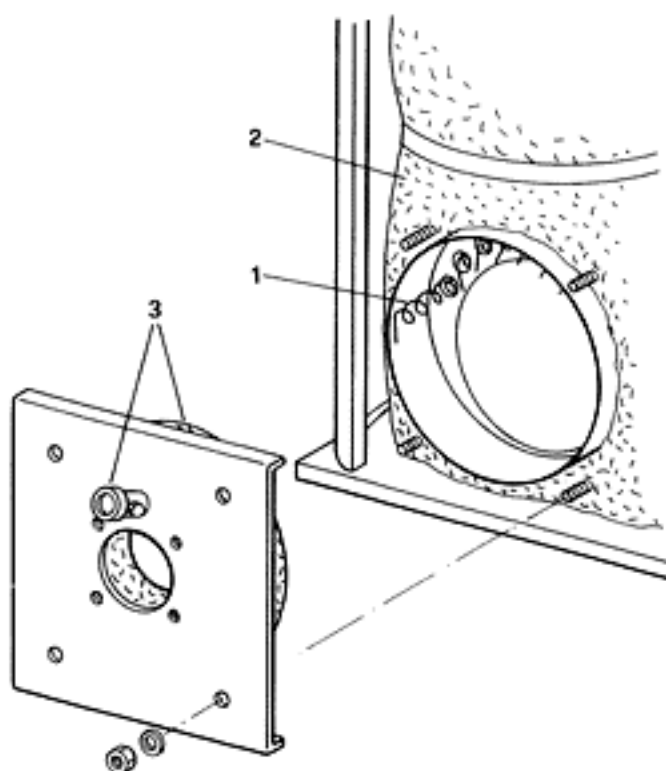
- 1 CIRCUIT PRIMAIRE
- 2 CIRCUIT SECONDAIRE

La technique de combustion particulière à inversion de flamme, le fond du foyer en matériel réfractaire consentent une qualité de combustion telle que le foyer ne nécessitera partiquement pas de nettoyage.

La boîte à fumée postérieure est équipée d'un raccord pour la cheminée et d'une petite porte pour le nettoyage ordinaire.

Pour le nettoyage annuel et l'entretien, il est par contre possible de démonter complètement le couvercle de la boîte à fumée et d'accéder facilement aux parties à nettoyer.

0002721580



- 1 Le parcours des fumées de la chaudière est doté de turbulateurs à pas d'hélice qui améliorent l'échange thermique.
- 2 L'isolation de la chaudière a fait l'objet d'une attention particulière afin de limiter les pertes de chaleur dans le milieu, conformément aux normes citées en tête de paragraphe. L'isolation est réalisée à l'aide d'un petit matelas en laine minérale d'une épaisseur de 60 mm en contact direct avec le corps de la chaudière, lui aussi protégé par un habillage externe (composé de panneaux).
- 3 Le volet antérieur en acier de la chaudière est équipé d'une isolation en fibre céramique estampée qui résiste aux hautes températures des gaz combustibles.

A l'intérieur de la fibre céramique, on a installé un anneau en matériel isolant élastique qui bloque le canon du brûleur et garantit une isolation thermique optionale même dans cette zone critique. Il est entre autres équipé d'un raccord pour le brûleur conforme aux normes européennes en vigueur et d'un hublot pour l'observation de la flamme. La forme géométrique particulière de l'habillage et le matériel utilisé pour réaliser la partie supérieure contribuent ultérieurement à contenir les dispersions de chaleur du générateur, et à respecter les limites des rendements prévus par le DPR 412.

0002721580

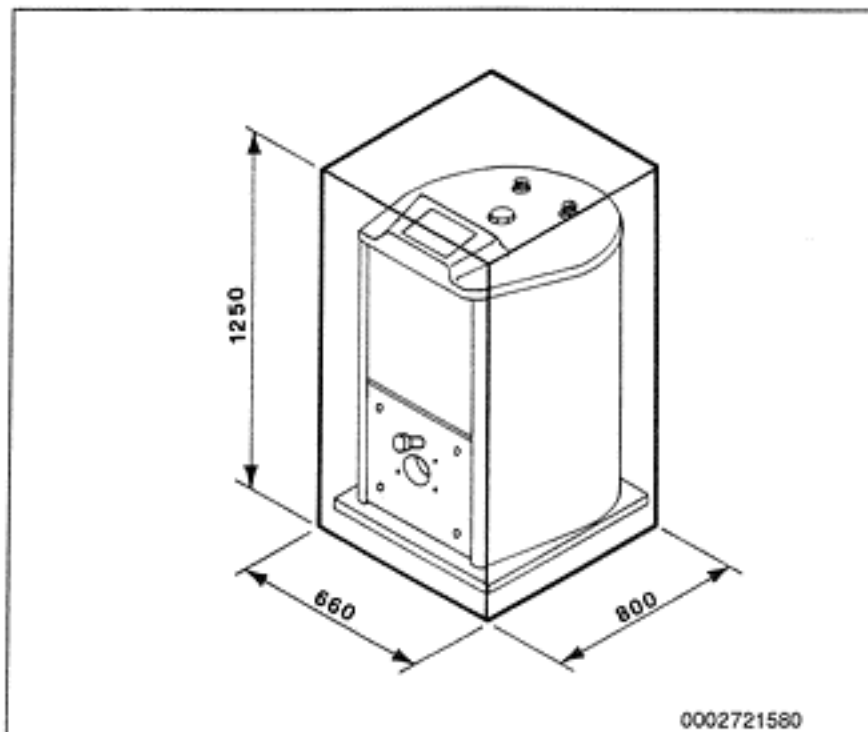
## 5 INSTALLATION

### 5.1 Expédition

La chaudière ASB est livrée avec son habillage et emballée dans un habillage en bois.

L'endommagement de l'habillage.

Il est conseillé de transporter la chaudière ainsi emballée le plus près possible de la zone d'installation.



### 5.2 Positionnement

La chaudière doit être installée dans le respect des normes et réglementations en vigueur.

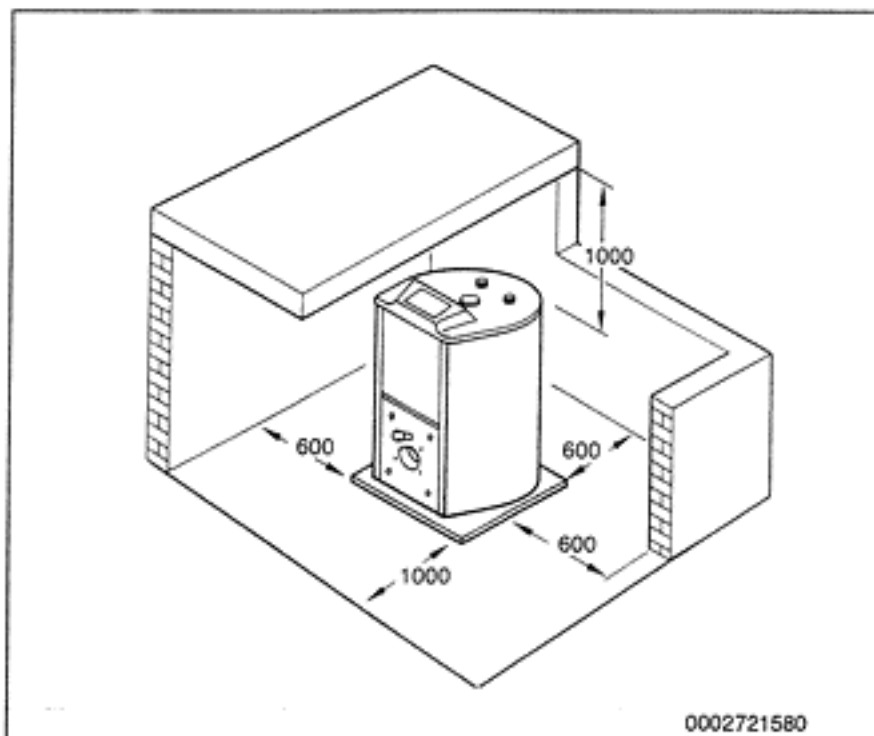
Le local doit être correctement aéré au moyen d'ouvertures ayant une surface totale minimum de 0,5 m<sup>2</sup>.

Pour faciliter le nettoyage du circuit fumées, il est nécessaire de laisser un espace libre en face de la chaudière non inférieur à la longueur de celle-ci.

La chaudière peut être posée directement au sol car elle est équipée d'un soubassement. Dans tous les cas, il convient de prévoir un support en ciment en cas de centrales humides.

Une fois l'installation terminée, la chaudière doit être parfaitement horizontale et stable (afin de réduire les vibrations et le bruit).

N.B.: Les dimensions minimums du local chaudière indiquées sur le dessin sont indispensables uniquement en cas de groupes thermiques ayant une puissance supérieure à 30.000 Kcal/h.



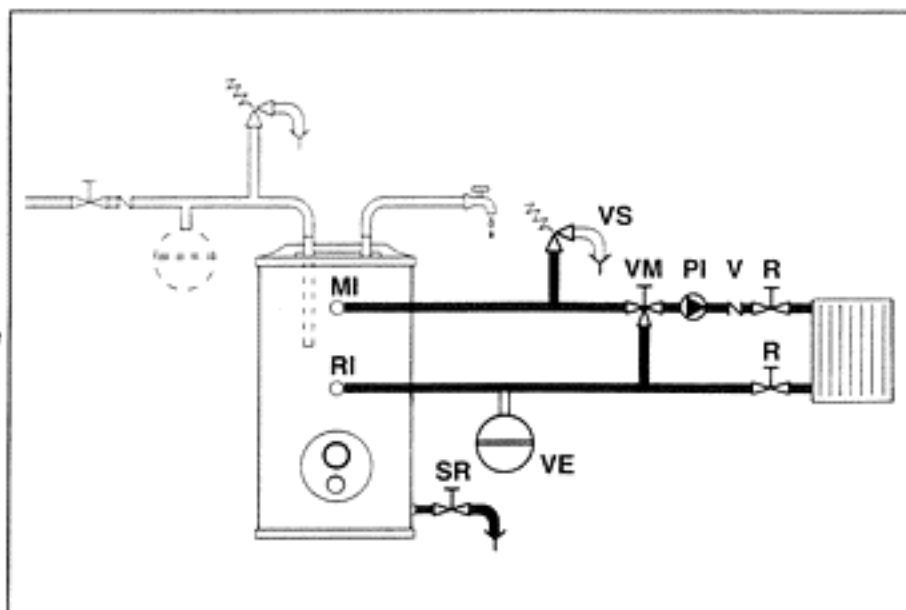
### 5.3 Prescriptions concernant la cheminée

La cheminée a une importance fondamentale pour une bonne performance de la chaudière.

A cause de la température basse des fumées durant le fonctionnement, il est nécessaire que la cheminée soit parfaitement étanche à la condensation des gaz de combustion et qu'elle soit réalisée avec des matériaux résistants à la corrosion.

## 5.4 Installation de chauffage

- MI Départ chauffage
- RI Retour Chauffage
- PI Pompe de l'installation
- V Clapet anti - retour
- VM Vanne de mélange
- VS Soupape sécurité
- VE Vase d'expansion eau chauffage
- R Vidange
- SR Vidange décharge et remplissage



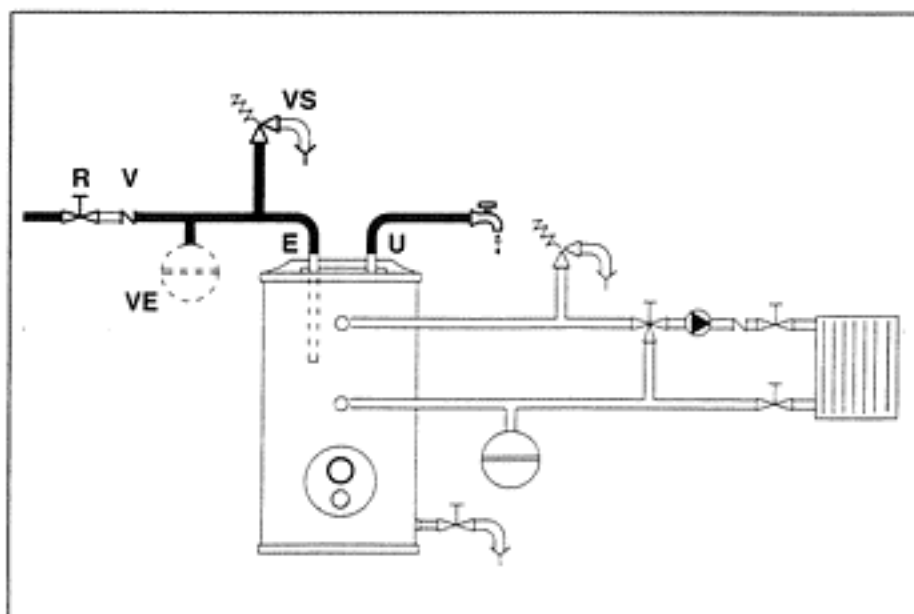
## CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION

- Les caractéristiques chimiques et physiques de l'eau de l'installation de chauffage et de l'eau d'alimentation sont fondamentales pour un bon fonctionnement et la sécurité de la chaudière.
  - Parmi tous les inconvénients causés par une mauvaise qualité de l'eau d'alimentation, le plus grave et le plus fréquent est l'incrustation des surfaces d'échange thermique.
  - Moins fréquente, mais également grave, est la corrosion côté eau des surfaces exposées du circuit hydraulique.
  - On sait bien les incrustations de calcaire, à cause de leur faible conductivité thermique, réduisent l'échange thermique, même avec une épaisseur de quelques millimètres, et provoquent des surchauffes localisées.
- Nous conseillons vivement d'effectuer un traitement de l'eau dans les cas suivants:
- A - Dureté élevée de l'eau utilisée (supérieure à 20 °C).
  - B - Installations à grand volume d'eau.
  - C - Quantités importantes d'eau intégrées à causes de fuites.
  - D - Remplissages successifs dus à des travaux d'entretien de l'installation.
- Pour le traitement des eaux d'alimentation des installations thermiques, nous conseillons de s'adresser toujours à personnel compétent, qui peut aussi effectuer la désincrustation des chaudières.

## 5.5 Installation eau chaude sanitaire

Les raccords d'entrée de l'eau froide et de sortie de l'eau chaude du ballon sont situés dans la partie supérieure. Pour obtenir de bonnes économies, on a prévu, sur l'entrée de l'eau froide, l'installation standard d'un limiteur de débit réglé à 8 litres par minute.

- E Entrée eau froide
- U Sortie eau chaude
- VE Vase d'expansion eau sanitaire
- VS Soupape sécurité
- R Vidange
- V Clapet anti - retour



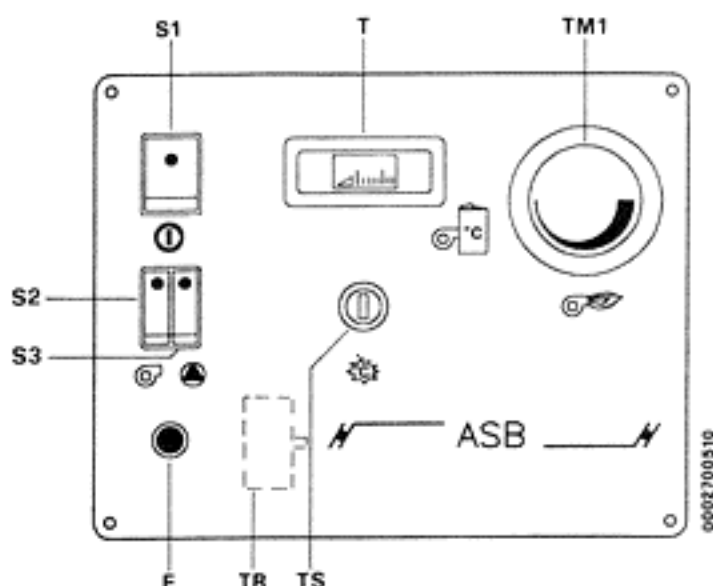
## 6 TABLEAU DE COMMANDE

Le tableau électrique, qui est intégré dans l'habillage, consent un fonctionnement complètement automatique.

Le cadre et le brûleur sont raccordés entre eux par un câble en dotation avec la chaudière dont l'extrémité est déjà équipée d'une fiche à 7 pôles qui sera introduite dans la prise installée sur le brûleur.

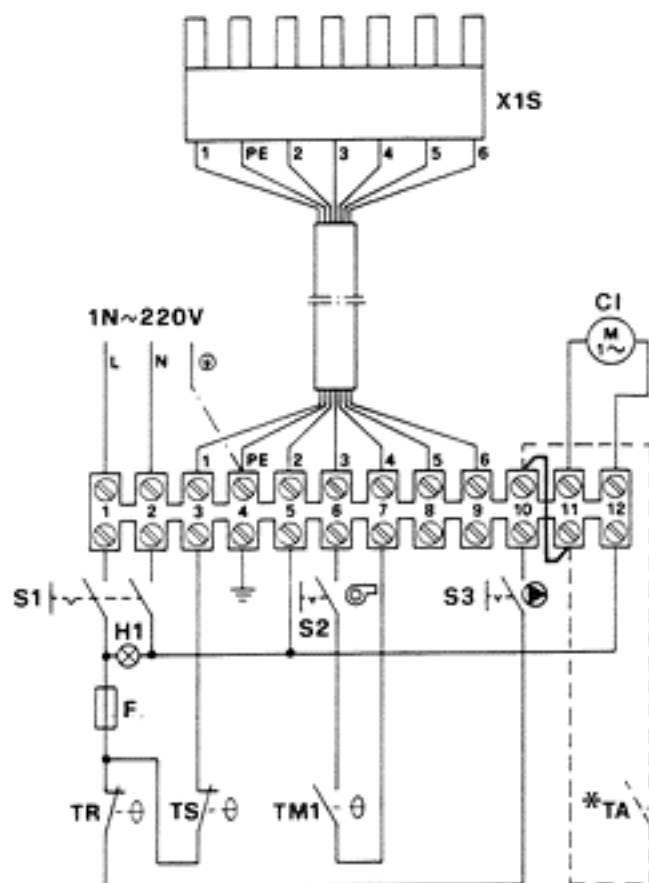
La partie de câble qui sort de la chaudière a une longueur minimale de 80 cm et suffit donc pour être raccordée à n'importe quel brûleur.

A la sortie de la chaudière, est prévu deux serre-câbles universels.



### 6.1 Schema électrique

- S1 Interrupteur général
- F Fusible 2A 250V
- H1 Signalation de fonctionnement
- S2 Interrupteur brûleur
- S3 Interrupteur de la pompe
- T Thermomètre
- TS Thermostat de sécurité
- TR Thermostat pour le réglage de la chaudière
- TA Thermostat d'ambiance \* (supprimer le pontage 10 - 11 si l'on utilise le TA)
- TM1 Thermostat brûleur
- CI Circulateur du système
- X1S Fiche de connection brûleur à 7 pôles





## 7 REMPLISSAGE EN EAU DE L'INSTALLATION

- Après avoir effectué les raccordements hydrauliques, procéder au remplissage en eau l'installation.
- **Avant de procéder au remplissage du système chauffage, s'assurer que le ballon soit déjà rempli. Dans le cas contraire, le ballon risque de subir une déformation.**
- Ouvrir les purgeurs d'air des radiateurs et celui de la chaudière.
- Ouvrir progressivement le robinet de remplissage de la chaudière en s'assurant que les éventuels purgeurs d'air automatiques de l'installation fonctionnent correctement.
- Fermer les purgeurs d'air de l'installation et de la chaudière dès que de l'eau sort du système. Au moyen du manomètre, contrôler l'augmentation de pression.  
Au cas où le vase d'expansion est fermé, ne dépasser pas la valeur de 1/3 de la pression max. d'exercice de la chaudière.
- Fermer le robinet de remplissage et purger encore l'air de la chaudière au moyen du purgeur d'air de la chaudière même.
- S'assurer que les pompes ne sont pas bloquées.
- Démarrer la pompe ou les pompes de circulation de l'eau de l'installation.

## 8 ENTRETIEN

Au préalable de toute intervention d'entretien sur la chaudière, couper l'alimentation électrique et celle en combustible, puis vérifier que la température de la chaudière est suffisamment basse pour éviter des brûlures accidentelles.

### CHAUDIERE

Si la chaudière fonctionne avec brûleur de gaz, aucun entretien particulier est nécessaire. Par contre, avec un brûleur à fioul, un entretien annuel du corps de chauffage est obligatoire, même avec un brûleur bien réglé.

Pour cela, ouvrir la porte de foyer antérieure pour accéder à l'échangeur de chaleur et passer l'écouvillon prévu à cet effet dans toutes les cornières situées en étoile de ce dernier, après avoir préalablement retiré tous les déflecteurs de flux des cornières.

Enlever ensuite les résidus solides accumulés dans la boîte à fumées postérieure et dans la chambre de combustion au moyen d'un aspirateur.

## 9 NORMES ET INSTRUCTIONS

### 9.1 Notice générales

Le manuel d'instruction fait partie intégrante et essentielle du produit, et par conséquent il doit être remis à l'utilisateur. Il faut lire attentivement les instructions contenues dans le manuel, car elles fournissent des indications importantes concernant la sécurité de la mise en place, de l'emploi et de l'entretien du système. Il faut garder soigneusement le manuel pour toute consultation successive. La mise en place doit être effectuée dans le respect des normes en vigueur, d'après les instructions du constructeur et par du personnel qualifié. Pour "personnel qualifié" on entend les personnes ayant compétence technique spécifique dans le domaine des composants des installations de chauffage à emploi civil et pour la production d'eau chaude à emploi sanitaire, c'est-à-dire, en particulier, les Centres d'après-vente autorisés par le constructeur. Une mise en place erronée peut comporter des dommages aux personnes, aux animaux ou aux choses, pour lesquels le constructeur n'est pas responsable.

- Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité du contenu. En cas de doute, n'employer pas l'appareillage et s'adresser au fournisseur. Les éléments d'emballage (boîte claire-voie en bois, clous, greffes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doivent pas être abandonnés à la portée des enfants car ils sont des sources potentielles de danger.
- Avant d'effectuer n'importe quelle opération de nettoyage ou d'entretien, couper l'alimentation électrique au moyen de l'interrupteur de l'installation et/ou à travers les organes spéciaux de captation.
- N'obstruer pas les grilles d'aspiration ou de dissipation.
- En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, désinsérer-le et n'essayer pas de le réparer ou de faire n'importe quelle intervention directe.

S'adresser exclusivement à personnel qualifié. La réparation éventuelle des produits devra être effectuée seulement par un service après-vente autorisé par le constructeur avec exclusivement des pièces détachées originales.

Si cette prescription n'est pas remplie, la sécurité de l'appareil pourrait en être compromise.

Pour garantir l'efficacité de l'appareil et pour que son fonctionnement soit correct, il est indispensable de faire effectuer un entretien annuel par le personnel qualifié, conformément aux indications du constructeur.

- Si l'on décide de n'employer plus l'appareil, il faut rendre inoffensives les parties susceptibles de causer des sources potentielles de danger.
- Si l'appareil est vendu ou transféré à un autre propriétaire, ou si l'on déménage et l'appareil reste, s'assurer toujours que le manuel est avec l'appareil pour que le nouveau propriétaire et/ou l'appareilleur puissent le consulter.
- Pour ce qui est tous les appareils avec des composants optionnels ou des jeux (y-compris ceux électriques), il faudra n'employer que des accessoires originaux.
- Cet appareil est destiné à l'usage pour lequel il a été expressément prévu. Tout autre emploi doit être considéré abusif et donc dangereux. Toute responsabilité contractuelle du constructeur est exclue pour tout dommage dû à des erreurs de mise en place et d'emploi, outre que des fautes d'observance des instructions fournies par le constructeur.

## 9.2 CHAUDIERES POUR BRULEURS A AIR SOUFFLEE

- Cette chaudière est destinée au seul usage pour lequel elle a été conçue.

Important: cette chaudière sert à chauffer de l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Elle doit être connectée à une installation de chauffage et/ou à un réseau de distribution de E.C.S., dans les limites de ses prestations et de sa puissance.

### MISE EN PLACE

- La chaudière doit être mise en place dans une pièce apte à cet effet, conformément aux normes et aux prescriptions en vigueur.

- Avant de faire la connexion de la chaudière, faire effectuer les opérations suivantes par personnel qualifié:

a) un lavage soigneux de tous les tuyaux de l'installation pour enlever des résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière;

b) la vérification que la chaudière est préreglée pour le fonctionnement avec le type de combustible disponible.

Cette donnée peut être tirée de l'inscription sur l'emballage et de la plaque contenant les caractéristiques techniques;

c) un contrôle pour vérifier que la cheminée a un tirage adéquat, sans étranglements et sans que dans la cheminée d'autres appareils déchargent leurs fumées, sauf que cette-ci soit conçue pour plusieurs usagers, d'après les normes spécifiques et les prescriptions en vigueur. Seulement après ce contrôle, il est possible de monter un raccordement entre chaudière et cheminée;

d) un contrôle, en cas de raccords avec cheminées préexistantes, que ces dernières avaient été parfaitement nettoyées des déchets. Ce contrôle est important car les déchets, si présents, peuvent se détacher de la paroi durant le fonctionnement, en empêchant le passage des fumées, et en causant des situations extrêmement dangereuses pour l'utilisateur.

### MISE EN ROUTE

- Le premier allumage doit être effectué par personnel qualifié.

- Avant de mettre en marche la chaudière, il faut faire vérifier par personnel qualifié:

a) que les données indiquées dans la plaque correspondent à celles du réseau d'alimentation (électrique, hydraulique, gaz, fioul ou autre);

b) que la plage de puissance du brûleur est compatible avec la puissance de la chaudière;

c) que dans la chaufferie il y a aussi les instructions concernant le brûleur;

d) que les tuyaux qui partent de la chaudière sont couverts par une gaine thermo-isolante;

e) que le conduit d'évacuation de la fumée fonctionne correctement;

f) que l'apport d'air carburant et l'évacuation des fumées ont lieu correctement, comme d'après les normes en vigueur.

### NOTICES POUR L'EMPLOI

- Il est interdit et extrêmement dangereux d'obstruer, partiellement aussi, la ou les prises d'air pour la ventilation de la chaufferie;
- Il est interdit, car très dangereux, le fonctionnement dans la même pièce d'aspirateur, de foyers et semblables simultanément à la chaudière, à moins que des mesures de sécurité appropriées soient effectuées lors de la mise en place de la chaudière, et cela en cas de modifications ou d'additions aussi.

- Contrôler fréquemment la pression de l'installation au moyen de l'hydromètre et vérifier que la valeur indiquée, à installation froide, est toujours comprise dans les limites établies par le constructeur.

En cas de chutes fréquentes de pression, demander l'intervention de personnel qualifié car une perte éventuelle de l'installation doit être éliminée.

- N'abandonner pas la chaudière inutilement allumée quand elle n'est pas employée pour des longues périodes; en ce cas, fermer l'apport de combustible et débrancher l'interrupteur général de l'alimentation électrique.
- Ne toucher pas les parties chaudes de la chaudière, telles que trappes, plaque de support du brûleur, boîte à fumées, tuyau de la cheminée, etc. qui pendant et après le fonctionnement (pour une certaine période) sont surchauffées. Tout contact peut provoquer des brûlures dangereuses. Par conséquent, éviter que, auprès de la chaudière en fonctionnement, il y ait des enfants ou des personnes inexpertes.
- Ne pas mouiller la chaudière avec de l'eau ou d'autres liquides.
- Ne pas poser aucun objet sur la chaudière.
- Interdire l'emploi de la chaudière aux enfants et aux personnes inexpertes.
- Quand on décide de désactiver temporairement la chaudière, il faut:
  - a) procéder à la captation des alimentations électrique, hydrique et des combustibles;
  - b) procéder à la vidange de l'installation hydrique, si l'on n'emploie pas du liquide antigel;
- Si l'on décide de désactiver définitivement la chaudière, faire effectuer les opérations relatives à personnel qualifié, en s'assurant, entre autres choses, que les alimentations électrique, hydrique et du combustible sont débranchées.
- Si la puissance de la chaudière le demande, la condition doit être effectuée par personnel qualifié dans le respect des normes en vigueur.
- Avant d'effectuer toute intervention sur la chaudière comportant le démontage du brûleur ou l'ouverture de la porte d'inspection, débrancher le courant électrique et fermer le ou les robinets du combustible.

## ENTRETIEN

- Vérifier périodiquement le bon fonctionnement et l'intégrité du conduit et/ou du dispositif d'évacuation des fumées.
  - En cas de travaux ou d'entretien des structures proches aux conduites des fumées et/ou dans les dispositifs d'évacuation des fumées et leurs accessoires, éteindre l'appareil et, à travaux terminés, faire vérifier son efficacité par personnel qualifié.
  - Ne pas effectuer le nettoyage de l'appareil et/ou de ses parties avec des substances facilement inflammables (telles que essence, alcool, etc.)
  - Ne pas laisser les contenants de substances inflammables dans la pièce où l'appareil est installé.
  - Ne pas effectuer le nettoyage de la chaufferie quand le brûleur est en fonction.
- A la fin de chaque période de chauffage, il est nécessaire de faire inspecter la chaudière par personnel qualifié afin de maintenir l'installation parfaitement efficace. Un entretien soigné correspond toujours à économie et à sécurité.

## 9.3 ALIMENTATION ELECTRIQUE

- La sécurité électrique de l'appareil est toujours et seulement rejointe quand l'appareil même est correctement connecté à une installation de mise à la terre efficace, réalisée comme prévu par les normes de sécurité en vigueur. Il est nécessaire de vérifier cette condition de sécurité. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique par personnel qualifié, car le constructeur n'est pas responsable pour les dommages éventuels causés par le manque de mise à la terre de l'installation.
- Faire vérifier par personnel qualifié que l'installation électrique est adéquate à la puissance maximale absorbée par l'appareil, indiquée sur la plaque signalétique, en s'assurant en particulier que la section des câbles de l'installation est conforme à la puissance absorbée par l'appareil.
- Pour l'alimentation électrique générale de l'appareil, il est interdit l'emploi d'adaptateurs, de prises multiples et/ou de rallonges. Pour la connexion au réseau, il faut prévoir un interrupteur unipolaire, comme prévu par les normes de sécurité en vigueur.
- L'emploi de n'importe quel composant utilisant de l'énergie électrique comporte l'observance de règles fondamentales, telles que:
  - ne pas toucher l'appareil avec parties du corps mouillées ou humides et/ou avec les pieds nus.
  - ne pas tirer les câbles électriques.
  - ne pas laisser l'appareil exposé à agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.) à moins qu'il ne soit expressément prévu à cet effet.
  - ne pas permettre que l'appareil soit employé par des enfants ou des personnes inexpertes.
- Le câble d'alimentation de l'appareil ne doit pas être remplacé par l'utilisateur. En cas d'endommagement du câble, débrancher l'appareil et pour le remplacement s'adresser exclusivement à personnel qualifié.
- Si l'on décide de ne pas employer l'appareil pour une certaine période, il est opportun de couper l'interrupteur électrique d'alimentation à tous les composants de l'installation qui emploient de l'énergie électrique (pompe, brûleurs, etc.).

## 9.4 ALIMENTATION HYDRIQUE

- Les composants alimentés en eau sont normalement connectés au réseau hydrique au moyen d'une soupape de réduction de la pression hydraulique.  
S'assurer que la pression hydraulique mesurée après la soupape de réduction n'est pas supérieure à la pression d'exercice indiquée dans la plaque signalétique du composant (chaudière, ballon, etc.).  
Comme, pendant le fonctionnement, l'eau contenue dans l'installation de chauffage augmente en pression, s'assurer que sa valeur maximale ne dépasse pas la pression hydraulique maximale prévue pour le composant.
- S'assurer que l'installateur a connecté les décharges de sécurité de la chaudière et, le cas échéant, du ballon à un déchargement approprié. Si les soupapes de sécurité ne sont pas connectées au déchargement, lors de leur intervention la chaufferie serait inondée, mais en ce cas le constructeur de la chaudière n'est pas responsable.
- S'assurer que les tuyaux de votre installation hydrique et de chauffage ne sont pas employés comme prises de mise à la terre de votre installation électrique ou téléphonique, car ils ne sont absolument pas appropriés à cet usage: à court terme des dommages graves aux tuyaux, au ballon, à la chaudière et aux radiateurs pourrait avoir lieu.
- Une fois chargé l'installation de chauffage, si elle est du type à circuit fermé (vase d'expansion fermé), le robinet d'alimentation doit être fermé et maintenu en cette position.  
Toute perte éventuelle pourrait ainsi être signalée par une chute de la pression hydraulique, visible sur le manomètre de l'installation.

## 9.5 ALIMENTATION AVEC COMBUSTIBLE FIOUL

### NOTICES GENERALES

- La chaudière doit être mise en place par un personnel qualifié et en conformité avec les normes et les dispositions en vigueur, car une mise en place erronée peut causer des dommages aux personnes, aux animaux ou aux choses, envers lesquels le constructeur ne peut pas être considéré responsable.
- Avant d'effectuer la mise en place, faire effectuer un lavage soigneux de tous les tuyaux de l'installation d'adduction du combustible pour enlever des résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.
- La première mise en route de la chaudière doit être effectuée par personnel qualifié qui doit effectuer les vérifications suivantes:
  - a) le contrôle de l'étanchéité interne et externe de l'installation d'adduction du combustible;
  - b) le réglage du débit de combustible, sur la base de la puissance requise par l'installation de la chaudière;
  - c) la vérification que la chaudière est alimentée avec le type de combustible pour lequel elle a été préreglée;
  - d) la vérification que la pression d'alimentation du combustible est comprise dans les valeurs indiquées dans la plaque signalétique;
  - e) que l'installation d'alimentation du combustible a une dimension conforme au débit nécessaire à la chaudière et qu'elle est dotée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prévus par les normes en vigueur.
- Si l'on décide de ne pas employer la chaudière pour une certaine période, fermer le robinet ou les robinets d'alimentation hydrique et de combustible.

### ▷ RAPPEL DES NORMES D'INSTALLATION

L'installation des chaudières doit toujours être effectuée dans les règles de l'art et en conformité avec les normes en vigueur actuellement:

D.T.U. 65-11 «Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment» d'octobre 1973.

D.T.U. 65-4 «Prescriptions techniques relatives aux chaufferies aux gaz et aux hydrocarbures liquéfiés» de septembre 1978.

D.T.U. 24-1 «Travaux de fumisterie» de mars 1976.

D.T.U. 70-1 «Installations électriques des bâtiments à usage d'habitation» de février 1988.